

DÉLIBÉRATION COMMUNE DE BAGES

Séance du lundi 10 juillet 2023

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION : DEL2023-055

Elimination de documents au sein des collections de la médiathèque Joan Pau Giné

L'an deux mille vingt-trois, le dix juillet à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de BAGES, dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses délibérations, en session ordinaire, sous la Présidence de Mme CABRERA Marie, Maire.

Date de la convocation : le 28/06/2023

Étaient présents :

Marie CABRERA	Jean-Marie GUILLOY
Christine AURICHE	Vincenzo ROMANO
Georges GUARDIA	Jean LOPEZ
Corine BORDES	Emmanuel LEHMANN
Bernard CONTON	Sylvain GARCIA
Adrien MOGLIA	Louis REVARDY
Olivier BATLLE	Robert STEFAN
Marie-Antoinette TAULERE	Marie-Claire NATIVEL
Pierre CAMPA	

Étaient représentés :

Marjorie POHYLSKI	a donné pouvoir à	Marie CABRERA
Anaïs CAZORLA	a donné pouvoir à	Bernard CONTON
Chantal BORNAREL	a donné pouvoir à	Christine AURICHE
Nelly MARTINEAU	a donné pouvoir à	Jean-Marie GUILLOY
Elizabeth MOLINA	a donné pouvoir à	Corine BORDES
Kadi BEN ABDESLEM	a donné pouvoir à	Georges GUARDIA
Elodie FERNANDEZ	a donné pouvoir à	Adrien MOGLIA
Jennifer FERNANDES	a donné pouvoir à	Olivier BATLLE
Patrice AYBAR	a donné pouvoir à	Robert STEFAN
Ludovic ROBERT	a donné pouvoir à	Marie-Claire NATIVEL

Était absent : /

Monsieur GUARDIA est désigné secrétaire de séance.

Nombre de membres présents :	17	Nombre de procurations :	10	Nombre d'absent :	0	Nombre de votants :	27
------------------------------	----	--------------------------	----	-------------------	---	---------------------	----

Madame le Maire informe l'Assemblée que, dans le cadre de la bonne gestion de ses services, la médiathèque est amenée régulièrement à éliminer un certain nombre d'ouvrages (abîmés, perdus ou obsolètes).

Cette mission s'appelle le désherbage.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 122-20 qui prévoit qu'un certain nombre de livres en service depuis plusieurs années peuvent être dans un état ne permettant plus une utilisation normale et qu'il convient de les éliminer,

Accusé de réception en préfecture
066-216600114-20230710-DEL2023-055-DE
Date de télétransmission : 11/07/2023
Date de réception préfecture : 11/07/2023

Séance du 10/07/2023

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION : DEL2023-055

Elimination de documents au sein des collections de la médiathèque Joan Pau Giné

.../...

Madame le Maire propose alors de procéder à la mise en œuvre de cette mission de régulation des collections sur les ouvrages figurant dans la liste annexée à la présente délibération.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **AUTORISE** le désherbage tel que présenté ;
- **CHARGE** la Référente de la Médiathèque J.P GINÉ de procéder sans délai à cette mission de régulation des collections et de rédiger les procès verbaux d'élimination.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN MAIRIE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.

Le Secrétaire de Séance



Pour copie conforme,

Le Maire,



Marie CABRERA

Accusé de réception en préfecture
066-216600114-20230710-DEL2023-055-DE
Date de télétransmission : 11/07/2023
Date de réception préfecture : 11/07/2023